

ACTES OFFICIELS**DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

Il a plu à Son Honneur le **LIEUTENANT-GOUVERNEUR**, par un ordre en conseil en date du 16 janvier dernier (1896), de 1° détacher de la municipalité de Saint-Canut No 1, comté des Deux-Montagnes, les lots du cadastre Nos 144, 145, 146, 147, 148, 149 et 150, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de Sainte-Monique, même comté.

2° Détacher de la municipalité de Saint-Colomban, comté des Deux-Montagnes, les lots du cadastre Nos 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de Saint-Canut No 1, dans le même comté.

Ces annexions ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1896).

Il a plu à Son Honneur le **LIEUTENANT-GOUVERNEUR**, en date du 25 janvier dernier (1896), de nommer M. Emile Morin, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Maurice, comté de Champlain, en remplacement de M. Maxime Dugas, qui a quitté la localité.

Leçons d'Anglais d'après la Méthode Naturelle

60 leçons avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs, par J. Ahern, professeur d'anglais à l'Ecole normale Laval.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s'adressant à J. AHERN, Ecole normale Laval. Prix 50 cts.

VIENT DE PARAÎTRE**“ MANUEL DE DROIT CIVIQUE ”****NOTRE CONSTITUTION ET NOS INSTITUTIONS**

PAR

C. J. MAGNAN

Professeur à l'Ecole Normale Laval.

Ouvrage approuvé par S. G. l'Archevêque de Cyrène et par l'honorable Procureur-Général de la Province de Québec.

PRIX :—EN DÉTAIL, 60 cts l'unité (envoi franco : 65 cts); EN GROS, 50 cts. En vente chez Filteau et Chaperon, H.-V., et chez Langlais, St-Roch, Québec. Pour achats en gros, s'adresser à l'auteur, Ecole normale Laval.

MAISON FONDÉE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
EN 1865.

—● RELIEUR ●—

A mon établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernis. Nous nous occupons spécialement de la reliure à tranche dorée et de celle à tranche rouge sous or.

Les livres destinés aux bibliothèques paroissiales sont reliés à des conditions spéciales.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUÉBEC.